



Thervey



L'an deux mille vingt-quatre, le 13 septembre à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, MAHAMDI Maryline PHILIPPON Franck.

ABSENTS EXCUSES : BERTOLI Régis, GELEY Jean-Luc (ayant donné pouvoir à S. Ecarnot).

Secrétaire de séance : PHILIPPON Franck.

Le compte rendu de la séance du 19 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations

Règlements effectués depuis le 19/06/2024 (travaux d'investissement ou d'aménagements)

TRAVAUX OU FOURNITURES	ENTREPRISES	MONTANT
Services techniques – Electricité	SARL MILLERET	8173.86 €
Fourn. Aménagement services techniques	GEDIMAT	4484.73 €
Aménag. Place honoraires + relevé topo	VERDI / ABCD GEOMETRES	2352.00 €

Devis signés depuis le 19/06/2024 (travaux d'investissement ou d'aménagements)

TRAVAUX OU FOURNITURES	ENTREPRISES	MONTANT
Signalisations diverses	SIGNAUX GIROD	722.63 €
LEDS Mairie + projecteur salle des fêtes	SARL MILLERET	2.120,30 €
Création accès véhicules Services Techn.	Entrep. JANSON	3.751,80 €

TOITURE DE L'EGLISE ET DE LA CURE

M. le Maire précise, dans un premier temps, que la maison léguée pour partie à la Commune de Thervey par M. Éric THIOU a été vendue et que la Commune a touché la somme de 91.140 euros.

L'architecte chargé de la Maitrise d'œuvre, M. ZIOUA, a établi un programme de travaux qui s'élève à 591.000 euros HT. Toutefois, suite au diagnostic AMIANTE, des travaux supplémentaires sont à prévoir pour le démantèlement de la cheminée ; se posera ensuite la question du maintien du mode de chauffage actuel. Dans l'attente du chiffrage de ces opérations et afin de présenter un dossier le plus complet possible, il est décidé de reporter les délibérations de demandes de subventions au titre de la DETR (Etat) et du dispositif Aide Aux Territoires (Département) à la prochaine réunion.

Dans le cadre de ce dossier, il a été décidé de faire un appel aux dons des particuliers par le biais d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce partenariat et charge le Maire de la signature de la convention de partenariat et de tous les documents afférents.

AMENAGEMENT DE LA PLACE

La maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études VERDI. Une première approche du projet doit être présentée aux conseillers municipaux le mardi 17/09/2024.

FORET : ASSIETTE DES COUPES POUR 2025

Les services de l'ONF ont proposé d'exploiter en 2025 les parcelles 12, 37, 38 et 39.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable et accepte l'assiette des coupes

TRAVAUX DE VOIRIE

M. le Maire précise que l'Entreprise ROGER MARTIN, retenue pour les travaux de voirie, a été sollicitée pour établir des devis pour des travaux à différents endroits :

- Réfection de la Route de Malans : la possibilité d'élargir la voie et de poser des fourreaux pour l'enfouissement de la ligne électrique chiffrée à 122.426 € n'a pas été retenue.

La réfection du revêtement est chiffrée à 90.461 €.

A noter : une subvention de 20 % au titre de la DETR a été accordée sur ce chantier.

- Rue de la Chintre : le revêtement d'une partie de la Rue de la Chintre doit être repris.

Un devis chiffre les travaux à 25.849 euros HT.

- Route de Bresilley : la mise en place d'un revêtement monocouche pour unifier la surface de la route qui se fissure (et laisse ainsi s'infiltrer l'eau) est retenue pour 25.962 euros HT et programmée sur 2025.

D'autres devis ont été étudiés à savoir la réfection du sol du terrain de tennis (24.108 € HT), la pose de bordures de trottoirs Route de Balançon avec retrait des gabions (13.586 € HT) et la reprise d'une portion de route (le long de la RD) (5535 € HT) mais n'ont pas été retenus par le conseil municipal.

UTILISATION DU TERRAIN DE FOOT

La Société INCIDENCES a fait une proposition pour l'installation d'un projet de photovoltaïques au sol sur l'emprise du terrain de foot.

Avant d'étudier cette proposition, la Commune proposera la location du terrain aux particuliers de Thervey avec appel d'offres au plus offrant mais en tenant compte de l'utilisation qui pourrait en être faite.

CONVENTION POUR MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DU CLUB

La troupe de théâtre de Sauvigney les Pesmes, à la recherche d'un lieu de répétition, a sollicité la Mairie pour la mise à disposition de la salle du club. Monsieur le Maire informe qu'il a accepté et qu'il va signer une convention de mise à disposition pour un loyer de 30 euros par mois et la récupération du montant des factures d'électricité.

TRAVAUX BATIMENT DES SERVICES TECHNIQUES

Le point est fait sur l'avancée des travaux, photographies à l'appui.

RAMPES D'ESCALIERS EGLISE ET SALLE DES FETES

M. le Maire précise que des rampes d'escaliers ont été installées à la salle des fêtes et aux deux entrées de l'église (rampes en fer) et à l'intérieur de l'église (rampes en bois).

Ces rampes (fer et bois) ont été confectionnées par M. Jean ERNENWEIN.

REPAS DES AINES

La date du dimanche 1^{er} décembre 2024 est retenue .

INFORMATIONS DIVERSES

L'ASEPT (Association Santé, Education et Prévention sur les Territoires) : organisation d'un atelier pour les plus de 65 ans sur le thème des vaccins en mairie le mercredi 27 novembre 2024 matin.

La prochaine réunion aura lieu le 8 novembre 2024.

Séance levée à 22 h 10.